



TOURISME

La carte d'identité
Galérie Photos
Spectacle "Hier un Village"
Randonnées
Hébergements
Histoire et Patrimoine
Carte Interactive

INFOS PRATIQUES

Les animations
Les actualités
Information sur Tri Sélectif
Ecoles - Garderie - Cantine
Agence Postale Communale
Bibliothèque
Services à la personne
Flagnac Info Magazine

ECONOMIE & AGRICULTURE

Les commerçants & artisans



Bienvenue à Flagnac...

Site officiel de la commune Flagnac - Ag

Réunion d'information

La municipalité vous convie à une réunion d'information : le jeudi 12 novembre à 20h30 à la salle des fêtes d'Agnac, -

Le 07 novembre - Concert Chorale Coeur d'...

La Chorale Coeur d'Olt et la Lyre Decazeilloise vous convie à l...

MAIRIE

La Municipalité
Conseils Municipaux
Appels d'offres
Travaux prévus
Démarches administratives
Autres Services Publics
Collectivités voisines...
Environnement - Urbanisme

VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des associations
Nos associations

N° UTILES

Numéros d'urgences
Annuaire Général

La Météo du jour à Flagnac

FLAGNAC Info 2009

Editorial :

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente, avec toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite pour vous et vos familles.

Que l'année 2010 permette à notre pays de retrouver la prospérité, que le chômage diminue, que tout le monde puisse conserver son emploi, qu'elle nous permette de mieux partager les solidarités entre générations, de mieux vivre au quotidien.

Humblement, très modestement, la municipalité tente d'améliorer notre cadre de vie par la réalisation d'équipements. Les temps sont durs, les montages financiers pour nos réalisations de plus en plus complexes.

Pour 2009, nous avons pu réaliser les travaux sur lesquels nous nous étions engagés (centre équestre, atelier communal, espace public, réalisation de logements).

Afin de mieux vous informer, avec des moyens modernes, le site internet de la commune (www.flagnac.fr) est en ligne depuis quelques mois.

2010 verra la concrétisation de nouveaux projets :

- La réalisation de l'Intermarché,
- La modification du plan d'eau en piscine,
- L'aménagement de la rue principale à Flagnac afin de la sécuriser avant l'ouverture de la maison de retraite.

Ces deux derniers projets vont mobiliser des moyens financiers importants, mais comme vous le savez, notre dette est maîtrisée, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition en 2009.

Le cadre de vie, c'est aussi le dynamisme de nos associations où la complémentarité entre générations s'exprime le mieux : jeunes, moins jeunes peuvent s'y retrouver.

Merci à tous car c'est ensemble que nous construirons notre commune de demain.

Bonne année 2010 à toutes et à tous.

Jean-Claude COUCHET

Nos Actualités

Les Animations

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES 2009 N° 19



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Dans le cadre des projets d'investissement 2009, la municipalité a décidé de se doter d'un outil de communication moderne :

- En direction des administrés en permettant de mieux les informer et plus rapidement (informations urgentes, actualités, animations, travaux, informations utiles, annuaires,...), de pouvoir consulter directement de chez soi certaines informations (cadastre, documents d'urbanismes,...), de pouvoir préparer directement certaines demandes (carte d'identité, passeport,...), de communiquer ou saisir directement la mairie,
- En direction des associations en leur permettant de mieux les faire connaître, d'informer les administrés sur leurs activités, leurs animations, de montrer leur dynamisme,
- En direction des internautes extérieurs à la commune (touristes, expatriés,...) afin de leur donner envie de venir découvrir notre commune, notre région, d'y séjourner, voire de s'y installer, de les aider à préparer leur voyage ou vacances en leur indiquant les hébergements (gîtes, camping,..) et en indiquant les animations, d'être un trait d'union avec les «expatriés» ou les personnes ayant une sensibilité «flagnacoise» en leur donnant des informations sur la vie de la commune,
- Donner une image dynamique et moderne de notre commune.

Ce site est votre site, il vous appartient de le faire vivre en y apportant tous les éléments permettant de le rendre plus convivial et réactif. Une seule adresse : www.flagnac.fr

Information sur le droit à l'image :

- Ce site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés)
- Vous pouvez à tout moment demander le retrait d'une photo sur laquelle vous figurez personnellement, ou sur laquelle figure un membre de votre famille légalement à votre charge, contacter la mairie.

Ce site a été réalisé en collaboration avec le Centre de Ressources Partagées basé à Decazeville.

TRAVAUX MAISON PONS



Avant



Après

Les travaux de réhabilitation de la maison «Pons» située sur la place de l'église à Flagnac, sont maintenant terminés et les quatre logements sont loués.

La comparaison des deux photos ci-dessus, «avant» et «après», montrent combien cette réhabilitation contribue à embellir le village et plus particulièrement la place de l'église, sans oublier les nouveaux résidents qui participent à la vie du cœur de village.

Cependant, de nombreuses maisons sont encore à réhabiliter; la municipalité encourage les propriétaires de maisons anciennes à s'engager également dans des opérations de réhabilitation. Celles-ci peuvent faire l'objet d'aides spécifiques de l'ANAH et de la municipalité. N'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

**Jean-Louis
MONTBROUSSOUS**

Charpente - Menuiserie

Cloisons sèches

PAGAX - FLAGNAC

Tél. : 05 65 64 00 27

Patrick GUIBERT

maçonnerie

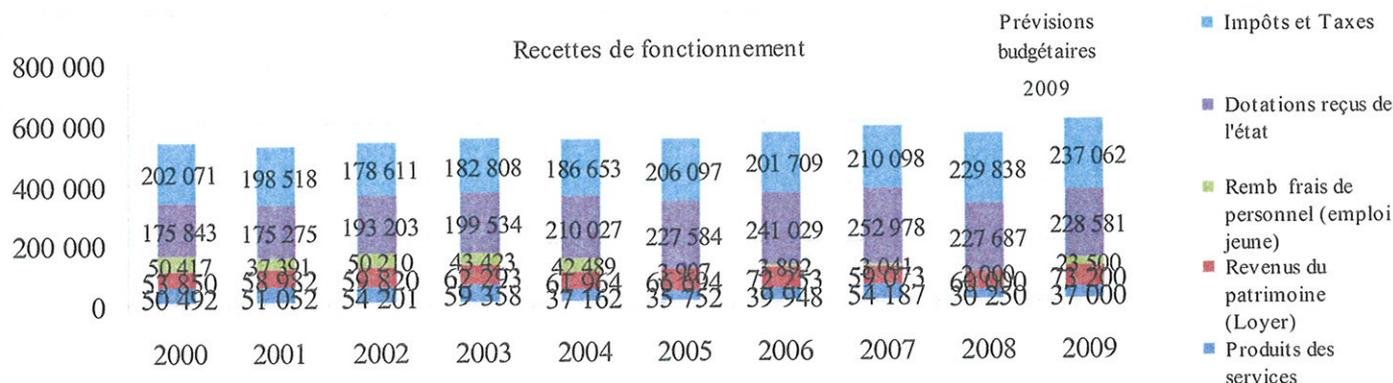
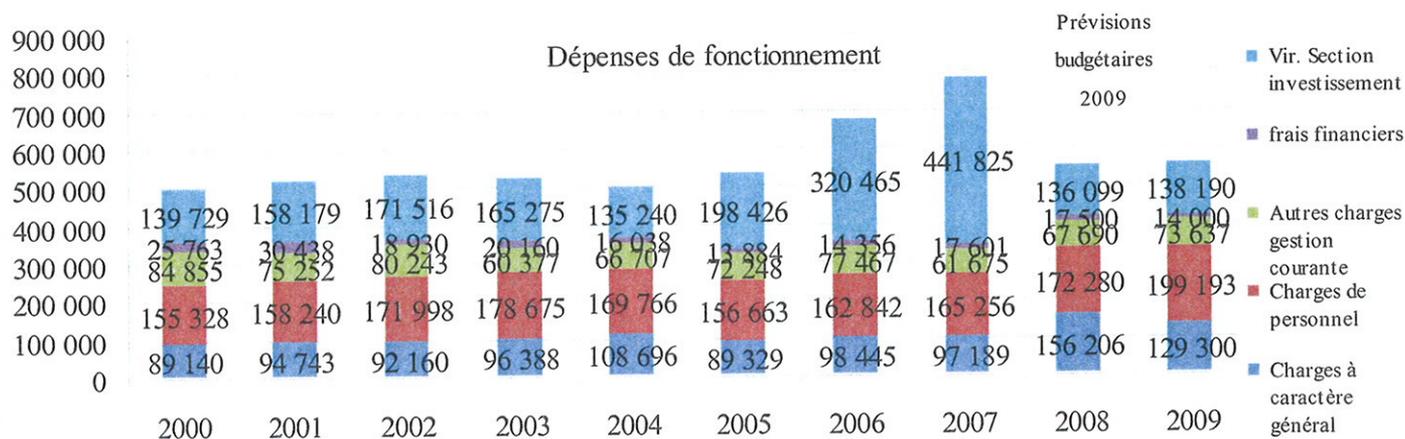
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél : 05.65.43.14.00

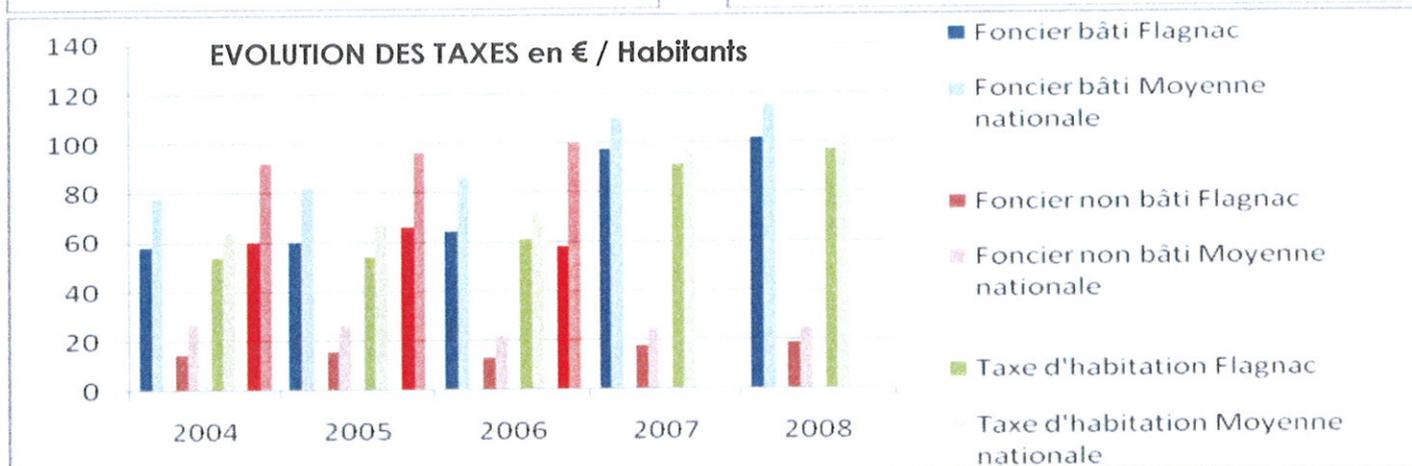
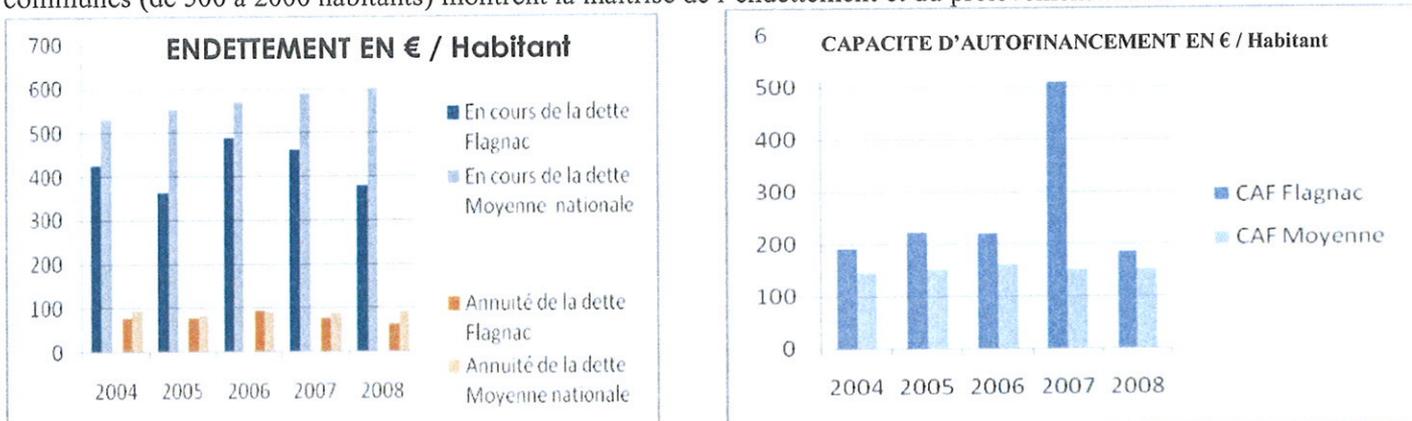
Port. : 06.82.42.30.99

EVOLUTION DU BUDGET



LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE :

Les tableaux ci-dessous comparant la situation de la commune de Flagnac par rapport à la moyenne nationale des communes (de 500 à 2000 habitants) montrent la maîtrise de l'endettement et du prélèvement fiscal.



VISITE DE MADAME LA SOUS-PREFETE



Le 17 mars, Mme Royer, Sous Préfète de l'Arrondissement de Villefranche de Rouergue, a répondu à l'invitation de la municipalité qui, au cours d'une réunion de travail, lui a présenté la situation de la commune, ses réalisations, ses projets et ses ambitions ainsi que le dynamisme du village et de ses associations. Une visite guidée lui a permis de découvrir le village avec son projet d'aménagement de la rue principale, l'amphithéâtre du spectacle «Hier un Village», la visite de la base nautique du Port de Lacombe et son projet d'aménagement du plan d'eau, avec, au passage un aperçu sur les réalisations en cours sur la commune (la maison de retraite, le site du futur «Intermarché»). Mme la Sous Préfète qui s'était promis de revenir pour voir le spectacle Hier un village était présente lundi 3 août parmi les invités d'honneur qu'avait conviés Christian Roques.

NOUVEAUX EMPLOYES COMMUNAUX

Pour faire face aux travaux prévus sur la commune dès cet automne, la municipalité a décidé d'embaucher, pour une durée de 2 ans, deux nouveaux employés communaux dans le cadre de contrats aidés. Ces contrats, très avantageux pour les collectivités, ont pour objectif de soutenir l'emploi des salariés en fin de droit. Les deux nouveaux employés sont Isabelle CROS et Didier ASFAUX. Par ailleurs, afin de remplacer Aurélie Albouy pendant son congé de maternité, Mme Jeanine PUECHAGUT, recrutée en CDD pour cette période, a en charge la préparation des quelques 75 repas quotidiens des enfants de nos écoles ainsi que celle de La Bessenois.

CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE



Compte tenu de la diminution de l'activité du bureau de Poste, la Direction de la Poste envisageait une remise en cause des périodes d'ouverture au public (5 à 6 heures par semaine), ou proposait à la municipalité la création d'une Agence Postale Communale avec une participation financière de 3000 € pour les travaux d'aménagement et une rémunération mensuelle de 850 € pendant une période de 9 ans.

Soucieuse d'assurer le maintien de ce service public sur la commune et d'améliorer l'accueil des administrés à la mairie, la municipalité a décidé de créer une Agence Postale Communale. Elle est située au bureau d'accueil de la mairie. Ainsi, le service de La Poste est désormais assuré 6 jours sur 7 de 8h30 à 11h30. Une nouvelle employée, Mme Brigitte CERLES, a été recrutée et contribue également à l'amélioration du secrétariat de la mairie.

La plupart des opérations initialement traitées précédemment y sont assurées, pour plus de renseignements : Tél : 05 65 64 01 06.

La boîte aux lettres a été déplacée à proximité de la mairie. Le distributeur automatique de billets reste, quant à lui, maintenu au niveau de l'ancien bâtiment de La Poste.

ACQUIER Laurent
Electricité Générale

COURANT FORT / FAIBLE
MAINTENANCE INDUSTRIELLE
DAO
DÉPANNAGE

Tél. / Fax : 05 65 43 59 05 - Port. : 06 83 64 00 04
Agnac, 12300 FLAGNAC
acquier.laurent@wanadoo.fr

DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC
05 65 64 04 61

LES TRAVAUX ET ACHATS DE L'ANNEE

- Goudronnage de la voirie : Tous les ans, la commune propose un programme de réfection de la voirie. Ces travaux financés et réalisés par la CCVL , pour un montant total de 38 460.97 €, ont porté sur :
 - A Flagnac :
 - Allée du cimetière pour 4 757.55 €,
 - Reprise d'enrobé sur la place de l'Eglise autour de l'ancienne maison Pons pour 2 735.20 €,
 - Route de La Griffoulière (de la RD 963 jusque chez M Chastand), pour 1 489.99 €,
 - Voie communale de La Combe (section 1) pour 4 491.76 €,
 - Voie communale de La Combe (section 2) pour 3 248.31 €
 - A Agnac :
 - Route de Bellevue pour 7 803.56 €
 - Rue des puits pour 6 306.64 €
- Eclairage public : destiné à sécuriser des zones plutôt que des points particuliers. Le programme 2009, subventionné par le SIEDA à hauteur de 40%, a consisté à remplacer 30 tubes fluorescents par des lampes au sodium dans les hameaux aux alentours de Flagnac pour un montant total de 9300€. La même opération avait été réalisée en 2006 sur Agnac pour 21 lampes.
- Autres dépenses diverses :
 - Entretien des véhicules et carburant : 6 437.21 €
 - Entretien des bâtiments publics : 4 207.31 €
 - Entretien voirie – location tracto+épareuse 11 219.00 €
 - Camping, mise aux normes techniques concernant la distribution électrique aux caravanes et dans un 2^{ème} temps, pose de 30 différentiels protégeant individuellement les prises de courant desservant les emplacements, 1 487,94 €
 - Consommation électricité (éclairage public et bâtiments publics) : 19 651.01 €,
 - Consommation eau potable : 3 267.91 €
 - Chauffage des bâtiments publics : 12 293.30 €

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA CANTINE

La cantine de Flagnac, chauffée par un aérotherme, ne présentait quasiment aucune isolation avec de vieilles fenêtres à simple vitrage. De plus, l'enduit extérieur présentant d'importantes fissures nécessitait un ravalement.

Les travaux réalisés ont consisté à :

- Installer un dispositif de chauffage autonome par une pompe à chaleur aérothermique, travaux réalisés par l'entreprise RDS pour un montant TTC de 3 796,10 €,
 - Remplacer la porte d'entrée et les 5 fenêtres à simple vitrage par des fenêtres PVC à double vitrage, travaux réalisés par JL Montbroussous pour un montant TTC de 4 907,50€,
 - Réaliser une isolation extérieure au moyen de bardage extérieur en panneau isolant constitué de mousse polyuréthane haute densité enveloppée dans une feuille d'aluminium teintée. Ce complexe isolant a été fourni par l'entreprise Facad'Alu pour un montant TTC de 9 000,01 € et posé par les employés communaux,
 - Réaliser une isolation du plafond au moyen de 20 cm de laine de verre posée par les employés communaux.
- Le financement total de ces travaux pour un montant total TTC de 19 696,00 € a fait l'objet d'une subvention d'Etat pour un montant de 8 234,25 € TTC, le reste ayant été financé à 100% par la Commune.

AIRE DE JEUX D'AGNAC



Au cours du mois de septembre et octobre, les employés communaux ont procédé à l'aménagement de l'aire de jeux située au dessus de la salle des fêtes d'Agnac. Cette aire comprend :

- un jeu pour enfants de 4 à 12 ans comprenant deux toboggans, une passerelle, un petit mur d'escalade et un petit abri,
- un jeu à ressort complète l'offre,
- une table avec bancs situés à proximité des jeux ainsi que deux autres bancs isolés pour les parents ou les résidents désireux de se reposer ou de se retrouver dans cet espace agréable.

Il convient que chacun respecte ces lieux en parfait état et nos amis les chiens ne sont pas autorisés à accéder à cet espace de détente.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, de nombreux habitants des bourgs d'Agnac et Flagnac se sont attachés à fleurir leurs jardins, balcons, ou maisons. Le concours communal des maisons fleuries a pour objet de récompenser les habitants qui contribuent ainsi à l'embellissement de leur village, même si on peut noter qu'on retrouve souvent des lauréats déjà primés en 2008.

Les lauréats 2009 se verront remettre leurs diplômes lors des vœux du Maire le 10 janvier 2010.

Les bons d'achat seront valables lors du marché aux fleurs des écoles de Flagnac et Agnac.

Lauréats « Bourg d'Agnac » :

Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



Mme MONCET



Mme AZA



Mme LACOMBE

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue » :



Mme DELAGNES



Mme MARTY



Mme JOFFRE



Mme MONCET

Lauréats « Bourg de Flagnac » :

Catégorie « balcons – terrasses – façades » :



Mme CABANTOUS



Mme DERRUAU



Mme BONY

Catégorie « maison avec jardin visible de la rue » :



Mme ROUQUETTE



Mme GARGALLO



Mme BERCLAZ

Elles
Boutique
Prêt à Porter
Femme & Accessoires

Miss Sixty - Guess - Chipie - Cop Copine - American Vintage
Dezigual - IKKS - One Step - La Fée Maraboutée - Closed - Gerard Darel

Phare de la Baleine - Mexx - Betty Barclay (jusqu'au 52)
Sacs Lollipops - Chaussure Aliwell - Lollipops - Requins

81 rue cayrade DECAZEVILLE 05 65 43 02 20

Elles
Boutique
Prêt à Porter
Femme & Accessoires

Catégorie « Maison hors Bourg » :



Mr OLIVIE



Mme COUDERC

Prix spécial d'encouragement :



Mme MAZARS (Flagnac)



Mmes ESPINASSE et
Mme PAILLARD (Flagnac)



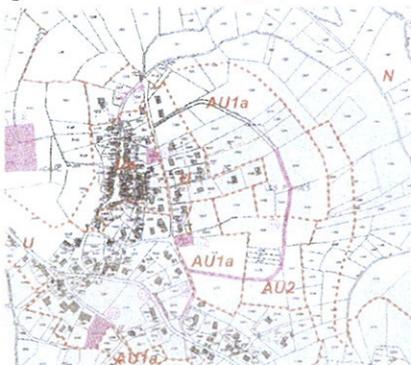
M. CAUSSE(Agnac)

URBANISME

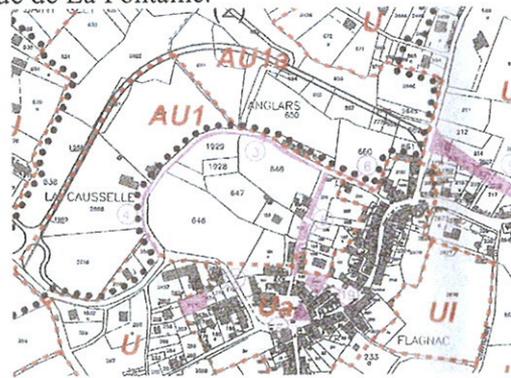
Même si le nombre de permis de construire accordé (2 en 2009) a été marqué par une forte diminution cette année, l'attrait de notre commune se confirme d'année en année pour de futurs acquéreurs. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), établi en 2006, anticipe et maîtrise l'expansion de l'urbanisme. C'est pourquoi, dans ce cadre là, il convient d'accompagner ce développement en réalisant les voiries et réseaux nécessaires. La loi autorise la commune à réaliser ces aménagements et à répercuter le coût de ces travaux sur le prix de vente d'une partie de ces terrains (80 m de part et d'autre des voiries aménagées). Pour cela, la commune acquiert le foncier nécessaire à l'aménagement de la voirie, réalise les travaux de voirie et les réseaux (assainissement, eau potable, électricité, téléphone, éclairage public) et perçoit «une participation pour voirie et réseaux» appelée «PVR».

Ainsi, à Agnac, dans le secteur des Plaines, une «PVR» a été décidée par la municipalité pour permettre l'aménagement de cette zone par le prolongement de la rue de Bellevue.

A Flagnac, sur le secteur situé autour du chemin d'Anglars à La Causselle, une PVR a été également décidée et permet dès à présent d'inscrire l'amorce de cette future voirie utilisée pour aménager une aire de stationnement des véhicules pour la partie haute du village pour l'aménagement de la rue de La Fontaine.

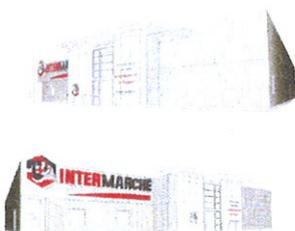


Prolongement de la rue de Bellevue



Aménagement de la voirie Chemin d'Anglars

TRAVAUX DE VOIRIE POUR L'INSTALLATION DE L'INTERMARCHÉ



Le permis de construire d'Intermarché a été délivré le 30 juin 2009. Il est procédé actuellement à la consultation des entreprises ; les travaux devraient donc commencer prochainement.

Sans attendre, la commune a réalisé la préparation de la plateforme de la route d'accès à Intermarché en utilisant les matériaux provenant du curage du chenal de l'écluse de Marcenac réalisé au cours du mois d'octobre.

A terme, cette route sera prolongée jusqu'à la déchetterie et le débouché actuel du chemin de Marcenac sur la RD 963 sera fermé.

LES ECOLES



Rentrée des classes 2009 à Agnac



Rentrée des classes 2009 à Flagnac

Le 3 septembre 2009, nos petits bambins et les grands ont retrouvé le chemin de l'école ainsi que les enseignants et leurs copains. Comme chaque année, les plus petits, et parfois leurs parents, ont versé quelques larmes, tandis que les autres, heureux de se retrouver, commençaient de jouer dans la cour.

Pour cette rentrée, sur chacune des écoles on constate les effectifs à la hausse.

Pour Agnac, on compte cette année 40 élèves scolarisés à Agnac pour un effectif global de 58 élèves pour le regroupement Agnac / La Bessenois pour respectivement 37 et 57 élèves pour 2008 ; alors qu'à Flagnac les effectifs passent de 47 élèves en 2008 à 53 en 2009.

LES ASSOCIATIONS

La municipalité a toujours souhaité encourager les initiatives des associations en leur donnant un coup de pouce, notamment pour améliorer les installations communales mises gracieusement à leur disposition. Les deux exemples ci-dessous traduisent cette volonté commune.

Travaux au local du siège de la pétanque et de la chasse à Agnac:

Les Présidents des associations de pétanque, M BERNARD, et des chasseurs d'Agnac, M. MALAVAL, ont souhaité rénover leur local commun situé à la salle des fêtes d'Agnac. La fourniture du matériel nécessaire à cette rénovation a été réglée par la commune, les membres de ces associations se sont regroupés pour la réalisation commune de cet aménagement.

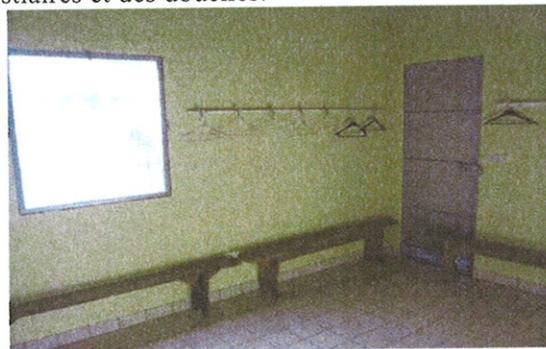
Samedi 5 décembre, le Club de chasse d'Agnac et le Club de pétanque d'Agnac ont convié leurs membres et la municipalité à l'inauguration de la salle baptisée «Alain DELAGNES» en mémoire de sa disparition.

Travaux au stade de la Rivière :

Le Président du RFBA, Bernard FILHOL, souhaitait donner un coup de rafraîchissement aux vestiaires et aux douches du stade de La Rivière. La municipalité a assuré la fourniture des matériaux nécessaires et les bénévoles du club, pendant ces vacances d'été, ont procédé à la réfection de l'enduit et du carrelage des vestiaires et des douches.



La salle «Alain DELAGNES» en cours de travaux



Les vestiaires rénovés du stade de la Rivière

NADINE
Salon de Coiffure
Homme - Femme - Enfant
Place de la Fontaine
12300 Flagnac
05 65 64 10 71 - 06 82 48 43 02

L'ÉPI CAFE
Maud et Guillaume
Café - Epicerie - Tabac
Rue de la Fontaine
12 300 FLAGNAC
Tél. : 05.65.64.83.31

AMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE



Lors de l'implantation de l'EHPAD Sainte Marie sur la Commune de Flagnac, la municipalité s'est engagée à réaliser un itinéraire sécurisé pour permettre l'accès des résidents au cœur du village.

La largeur de la rue de La Fontaine ne permet pas de réaliser des trottoirs distincts de la chaussée autorisant la circulation des résidents de la maison de retraite d'une part et le croisement des véhicules routiers d'autre part. C'est pourquoi, ce projet nécessite la création d'une zone piétonne avec passage des véhicules à 30 km/h maxi comportant la mise à sens unique montant des circulations jusqu'au croisement avec le chemin d'Anglars, l'interdiction du stationnement dans la rue ainsi que la réalisation de trottoirs pavés au même niveau que la chaussée. Les véhicules en provenance du Nord de Flagnac désirant se rendre au cœur du village (place de l'Eglise) devront emprunter la déviation et remonter vers le village, dans l'attente de l'aménagement ultérieur du chemin d'Anglars (voir article PVR).

Concernant le stationnement des véhicules dans cette zone, réparti actuellement entre la place de la Fontaine, la rue et la place située au carrefour de la route de la Prade, des emplacements de parking seront créés au niveau du chemin d'Anglars qui sera élargi dans ce secteur.

Le projet d'aménagement du type « Cœur de village » se décompose en 4 secteurs :

- La ruelle des Colombages permettant, depuis la place de la Fontaine, d'accéder à la place de l'église, au niveau de La Poste,
- La place de la Fontaine, qui constituera une zone de repos aménagé avec des bancs et des plantations. Les emplacements de stationnement seront autorisés sur une partie de ce secteur piétonnier.
- La réhabilitation de la fontaine, du porche d'accès à l'amphithéâtre du spectacle ainsi que la façade côté rue de la grange du spectacle. Ces travaux contribuent à la rénovation de notre patrimoine spécifique local et à l'embellissement de notre village.
- L'aménagement de la rue de la Fontaine comprenant des travaux sur le réseau d'assainissement, la création d'un réseau d'eaux pluviales, l'amélioration de l'éclairage public, la réfection complète de la chaussée en enrobé avec la création de trottoirs latéraux pavés.
- L'aménagement et la sécurisation du carrefour de la route de La Prade permettant l'accès à la zone piétonne, avec création d'une aire paysagée de repos et de détente nécessitant le déplacement de l'abribus actuel vers le fond de la place côté La Prade. Depuis cette place, jusqu'à l'entrée de l'EHPAD, le trottoir sera aménagé et les massifs de fleurs rénovés.

Les travaux d'une durée de 5 mois représentant un investissement de 360 000 €, ils font l'objet du financement suivant :

o Financement:	
o Etat:	25 000 €
o Conseil Régional:	40 000€
o Conseil Général:	85 000 €
o Financement commune:	210 000 €

TELE HIFI VIDEO MENAGER

expert



MAZARS

TV-HIFI-VIDEO-ESPACE MENAGER

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ CANAL+ CANAL SATELLITE TPS

15, rue Clouade DECAZEVILLE

Tel : 05 65 43 32 21

AMENAGEMENT DU PLAN D'EAU DU PORT DE LACOMBE



Vue paysagère du futur espace aquatique



Plan du futur espace aquatique

Bien que la qualité bactériologique de l'eau ait été toujours dans les normes, les services de la DDASS nous ont alertés à plusieurs reprises sur la limpidité de l'eau qui n'était pas satisfaisante malgré une vidange hebdomadaire complète du bassin et un lavage au nettoyeur haute pression de ses parois.

De plus, cette installation ne correspondait plus au standard attendu par les campeurs et les clients du snack bar et risquait de compromettre à terme le tourisme qu'on cherche par ailleurs à développer autour de la rivière Lot.

La CCVL, propriétaire du plan d'eau a fait réaliser une étude qui a conclu à la nécessité de réaliser un traitement de l'eau du même type que celui réalisé dans une piscine. La CCVL n'ayant pas souhaité poursuivre cette modernisation pour d'évidentes raisons d'équité avec les autres communes qui avaient réalisé à leurs frais des piscines dans leurs campings municipaux, a remis ces installations à la commune de Flagnac pour 1 € symbolique.

Sur la base de cette étude, la municipalité a décidé de procéder à la création d'un espace aquatique avec mise aux normes des toboggans aquatiques. Le dossier de permis de construire a été délivré le 30 octobre 2009.

Cette nouvelle installation, accessible aux personnes à mobilité réduite, construite dans le périmètre de l'actuel bassin et préservant le parc paysagé existant, disposera d'un ensemble de traitement de l'eau analogue à celui d'une piscine et d'un dispositif de chauffage par pompe à chaleur permettant, s'il y a lieu, d'étendre sa période d'utilisation ou de faire face aux aléas de la météo.

L'espace aquatique sécurisé au moyen d'une clôture et placé sous la surveillance d'un maître nageur, comprendra :

- un accès à la plage fermée et sous surveillance avec passage obligatoire par un pédiluve,
- un ensemble de bassins d'une surface totale de 231 m²
 - Bassin de natation: 20 x 6 prof 1.55 m (S= 162.75 m²)
 - Bassin détente (avec balnéo): 9.10 x 5.20 prof 1.20 (S=100.66 m²)
 - Bassin pataugeoire: 6.50 x 6.50 prof 0.10 à 0.30 (S= 42.25 m²)
- un abri couvert de 36 m², situé au milieu des bassins, sera un lieu de rencontre
- un local technique de 35 m²,
- 6 douches sur plage,
- Les toboggans aquatiques remis aux normes.

Les travaux de construction et d'aménagement d'un montant estimé de 375 000€ HT vont se dérouler à partir de janvier 2010 pour une durée de 5 mois. Le financement retenu de cette réalisation est :

- Conseil Régional:	60 000 €	- FNADT Vallée du Lot	90 000 €
- Conseil Général:	60 000 €	- Financement Commune	165 000 €

Le remboursement de l'emprunt du camping se terminant en 2011, le loyer annuel perçu de 23 000€ assurera le remboursement du nouvel emprunt qui sera souscrit. La commune réalisera cet aménagement sans endettement supplémentaire et sans charges d'exploitation assurées par le gérant du camping.



GÉANT CASINO DECAZEVILLE
du lundi au samedi de 8h30 à 20h30
vendredi de 8h00 à 20h30

REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES

Le Gouvernement prépare un projet de loi sur l'organisation territoriale actuelle qui manque cruellement de lisibilité, ce que certains appellent «le millefeuille français».

Il y a encore trente ans, l'Etat, le Département, et la Commune étaient les trois niveaux de décision et d'organisation de notre pays.

Les lois de décentralisation de 1982 ont permis la création des Régions. L'Europe, passée de 6 à 27 pays aujourd'hui est devenue incontournable. Les Communautés de Communes, depuis 1993, les SIVU, les SIVOM, les syndicats de l'eau, etc.... sont venus compléter ou compliquer l'organisation initiale.

Le projet de loi, en cours de discussion, devrait réformer ce véritable empilement mais aussi modifier le paysage politique national. Les collectivités locales seraient organisées en deux blocs : commune / communauté de communes et département / région.

Il faut rappeler que notre pays compte autant de communes (36 686) que l'ensemble des autres pays de l'Europe et que certains pensent que le projet de loi va réduire le poids des communes et des départements au profit des communautés et des régions.

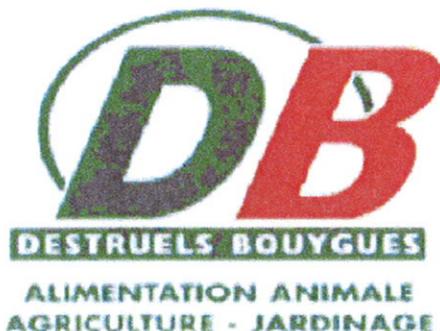
Par ailleurs, ce texte prévoit, pour notre département, l'élection de 17 élus territoriaux dès 2014. Ils remplaceraient les 46 conseillers généraux actuels et les 10 conseillers régionaux. Les cantons disparaîtraient.

En ce qui concerne les élections municipales, le scrutin de liste serait appliqué au delà des 500 habitants, le panachage serait supprimé.

En 2013, le maillage du territoire national en communautés devrait être terminé, toutes les communes devant faire parti d'une communauté de communes. Le périmètre des communautés évoluerait en fonction de projets de développement tenant compte, pour plus de pertinence, de la spécificité des territoires.

Enfin, un système d'unification des taxes foncières et d'habitation sur une même communauté ferait l'objet d'une loi de finance ultérieure.

Vous comprendrez aisément que le sujet fasse actuellement débat.



FLAGNAC

Moulin de Limoux
Tél : 05.65.64.00.55
Fax : 05.65.64.08.15

CAPDENAC

La Gare
Tél : 05.65.80.80.20
Fax : 05.65.80.87.58

LE ROUGET

Rue des Ecoles
Tél : 04.71.46.14.45
Fax : 04.71.46.98.75

MARCOLES

Tél / Fax: 04.71.46.97.59



Maryline ROUQUETTE
Rue de la Fontaine
12 300 FLAGNAC
Tél : 05.65.63.36.37
du lundi au jeudi de 9h30 à 12h
R.V. l'après midi et le vendredi

PIZZA PLUS

PIZZA - SALADE

15, place Decazes
DECAZEVILLE

05 65 43 12 46



ETAT CIVIL (du 01/1/2009 au 30/11/2009)

INFORMATIONS PRATIQUES

Naissances

MONCET Iris	le 11 février 2009
MOUYSET Ema	le 01 avril 2009
LACOMBE Gaïa	le 01 juillet 2009
CHAYROUSE Mahé	le 22 octobre 2009

Mariages

BOUYGUES Jérôme et GRIFFOULIERE Karine le 4 juillet 2009
COURTAUD Bertrand et MARTY Caroline le 18 juillet 2009

Décès

LABORIE Gervais	le 15 janvier 2009
CAMPANO Daniel	le 18 janvier 2009
RONSSIN Maurice	le 11 février 2009
ROMIGUIERE Maria	le 09 avril 2009
BLANC Antonin	le 02 mai 2009
MOLENAT Pierre	le 05 août 2009
BONAFE Jean-Pierre	le 23 août 2009
REVEL Marcel	le 27 août 2009
DELAGNES Frédérique	le 23 septembre 2009

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30
Secrétaires : Cerles Brigitte et Joffre Agnès
Téléphone : 05 65 64 01 06

Bibliothèque

Ouvert tous les matins. Prêt gratuit de livres

Déchetterie

Jour et heures d'ouverture :

- le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Associations et Activités

- Gym d'entretien : cours pour adultes le mercredi à 20 h 30 à la salle des fêtes de Flagnac. Mme Espinasse (tél : 05 65 64 01 06)
- Pétanque : à Flagnac, M. Filhol Jean-Luc (Tél : 05 65 63 67 43) ; à Agnac, M. Beugnet (tél : 05 65 63 16 33)
- Rugby : à Flagnac, M. Filhol Bernard (tél : 05 65 64 00 62)
- Club de l'Amitié : à Agnac et à Flagnac, Mme Bony Madeleine (tel : 05 65 64 01 48)
- CAVA : comité d'animation du village d'Agnac, M. Beugnet Philippe (tél : 05 65 63 16 33)
- Hier un Village : pour participer au spectacle «Hier un Village», M. Roques (tél : 05 65 64 09 92)
- Comité d'animation de Flagnac : M. Pechoultres Franck



Gedimat
AUBIN
Des fondations aux finitions



SPORT & MODE
SPORT
2000
DECAZEVILLE
Tél. 05 65 43 03 17

SARL DELMON - SPAGNUOLO

- Électricité générale
- Dépannage
- Éclairage Public
- Chauffage - Électricité

37, av. Paul-Ramadier
12300 Decazeville
Tél. 05 65 43 35 39
Fax 05 65 43 27 21



12300 ALMONT les JUNIES
RCI
05.65.64.09.22 Mon Carrossier